



4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

## Compte-rendu du Comité Directeur

**LUNDI 25 Juin 2019 à 19 H**

La séance est ouverte à 19h10.

**Présents :** F TONON, J BRAVO, JP GENOUD, C TISSERANT, E GUIGNARD, C BOUVERESSE, J CHOUTEAU, H FAGARD, B LIMARE, Y PETIT, JM LORNET, AC MURATI, C POBODETTO, E LE BARBU

**Absents:** P PESLAY-

**Excusés :** Maxime PEPIN (procuration à C BOUVERESSE)- Marie TOLO (procuration à J CHOUTEAU)- P BARBUT (procuration à C POLBODETTO) C WERTHEIMER (procuration à E GUIGNARD) P ROUSSELOT

### **1 – Nos Prochains Locaux Avenue Léo LAGRANGE :** présentation par la présidente.

Dans le cadre de notre futur déménagement, nous sommes obligés de modifier notre règlement intérieur. Nous devons tenir une AG ordinaire prévue à la date du 24 septembre 2019.

La date de déménagement probable se tiendrait début 2020.

Cette Maison de la Montagne représente un coût de 3 millions d'euros. Le bâtiment sera BBC. Une partie des locaux sera mise à disposition exclusive du CAF ( espace d'accueil/ salle pour prêt de matériel/ bureau/ bibliothèque/ local de rangement) ; une autre partie sera en « locaux partagés » (grande salle d'accueil/ salle de réunion/ toilettes). La salle d'escalade, quant à elle, sera équipée et gérée par Entretemps qui investit 750 K€.

La CAGB a proposé de mettre à disposition gratuitement les locaux administratifs aux deux associations pour un bail d'une durée de 15 années. Nous n'aurions que le coût des fluides à assumer.

Actuellement nous payons (environ) 8000€ de loyer, et (environ) 3000 de charges.

L'exploitation du site par Entretemps relève d'une « occupation temporaire du domaine public », conclue pour une durée de 15 ans.

Le CAF bénéficiera du même type de convention.

La gestion de la salle d'Escalade est assurée par Entretemps. Cette salle va être agréée pour la compétition d'Escalade.

Nous conserverons nos créneaux d'escalade sur les autres de salles de Besançon (la Malcombe et UFRSTAP) et celle de Saône.

Nos locaux administratifs comprennent un bureau, une bibliothèque, un espace d'accueil, un espace de rangement pour le matériel de « prêt » et un local (équivalent à la cave actuelle).

Nos relations avec l'association Entretemps sont constructives. Elle est prête à nous faire des avantages comme à d'autres associations et en contrepartie, qu'est ce que le CAF peut faire ?

- des places réservées à certains weekends (découverte),
- des cartes découvertes à coût réduit



- du prêt de matériel comme pour nos adhérents
- nous pourrions leur proposer notre mobilier actuel.

Nous avons sollicité la mise à disposition de la grande salle de réunion tous les jeudis soirs et un autre soir en semaine (le mardi ?).

Nous serons amenés à injecter un budget pour l'intégration dans ces nouveaux locaux.

Nous devons rencontrer à nouveau la CAGB notamment pour assumer notre visibilité par un affichage et aussi pour le fait que notre accès principal est également une sortie de secours.

Une présentation sur plan est donnée aux membres du CD présents.

La parole est donnée aux membres du CD présents. Les remarques :

- Le CAF est bien engagé dans ce projet mais il reste un flou sur la ou les conventions à établir tant avec la CAGB qu'Entretemps.
- Comment nous organiser pour les panneaux d'affichage dans la grande salle d'accueil, les feuilles de courses, la gestion de l'accueil du club ?
- Prévoir signalétique pour l'accès au CAF à l'intérieur des locaux.
- Y aura-t-il un vidéoprojecteur installé au plafond dans la salle de réunion ?
- Nous devons transporter notre convivialité dans ces nouveaux locaux.
- Les parkings gratuits à proximité sont un plus.
- Il faudra apprendre à vivre ensemble et à changer nos habitudes.
- Quel sera le montant des charges locatives de nos locaux dans ce nouveau lieu ?
- Il faudra bien préciser les conditions de l'affichage partagé avec Entretemps et le CAF, il serait bon que ce soit acté par un écrit.
- Notre départ du centre ville fait dire aux commerçants que le centre ville se désertifie.
- Il est dommage que nous n'ayons pas d'accès direct à la salle d'escalade.
- Nous pourrions perdre des adhérents parmi ceux qui s'adonnent à l'escalade au sein du club.
- En déménageant nous perdons sans doute un peu de notre âme ainsi qu'un peu de notre histoire en nous rapprochant d'une salle d'escalade où l'accès nous sera compté.
- (communication lue : extrait) je n'ai aucun enthousiasme pour ce déménagement qui me semble motivé principalement par des raisons extérieures au CAF (...) notre club « obéissant » à des plans mis au point par d'autres pour aider Entretemps. Je pense que le CAF a plus à y perdre qu'à y gagner. Je regretterai beaucoup nos locaux du centre ville et leur convivialité.
- J'ai toujours été et je reste favorable au déménagement prévu pour notre Club dans les futurs locaux de la CAGB. À mon avis, ce déménagement n'a de sens que s'il nous permet d'avoir un accès privilégié à la seule raison d'être de cet établissement : la pratique de l'escalade.

Nous avons raté le coche une première fois avec le Diocèse il y a quelques années. Nos adhérents ne comprendraient pas, à juste titre que demain, leur Club soit domicilié au pied de la plus belle salle d'escalade de France sans que ses dirigeants ne se soient « battus becs et ongles » pour négocier et obtenir un accès en temps, en heure et à quels coûts. Tous les clubs alpins de France qui ont développé l'escalade à la plus grande satisfaction de leurs jeunes et de leurs adultes (création d'un mur, Ecole d'escalade...) voient leurs adhésions grimper en flèche. Et tous ces nouveaux adhérents deviennent autant de forces vives pour le canyon, l'alpinisme, etc ...

Ne soyons pas défaitistes ni résignés, je fais confiance à l'équipe en charge du dossier. Nous savons tous d'où nous vient notre force aux côtés du couple CAGB-Entretemps. Je ne suis pas du tout inquiet d'un hypothétique assombrissement de nos relations avec nos interlocuteurs habituels (Mairie, CAGB,...) en cas d'éventuelles difficultés à négocier.

- Ce changement de lieu est pour une partie des membres un formidable bon en avant.

Nous votons pour ou contre le déménagement dans les locaux de l'avenue Leo Lagrange :

Votants : 18

Abstentions : 5

Contre : 0

Pour : 13

Projet accepté, à soumettre à l'Assemblée Générale prévue le 14 septembre.

4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

Un courrier abordant nos desideratas à mentionner dans les conventions avec la CAGB et Entretemps sera adressé à la collectivité territoriale. Une date de réponse sera précisée afin que nous puissions présenter le projet avec plus d'éléments factuels à nos adhérents lors de l'AG du 24 septembre .

## **2 – Week-End anniversaire DAV/CAF**

- Etude du budget à allouer à l'apéritif
- Etude de la participation financière des Jeunes de l'Ecole d'Aventure : aucune participation financière ne leur sera demandée, le coût sera intégré dans la participation annuelle à demander aux familles

## **3– Retour sur le Festival Grandes Heures Nature:**

Au vu de l'heure tardive, ce retour sera envoyé par écrit aux membres du CD.

Prochain Comité Directeur : pas décidé. En attente de la réponse de la CAGB au courrier envoyé par la présidente.

Fin de la réunion 23h15

La Présidente,  
Florence Tonon



Le secrétaire Général,  
Jacques Bravo



---